

Jeu télévisé «Pas d'quartier» - Tournage de deux émissions à Besançon - Convention avec l'organisateur

M. LE MAIRE, Rapporteur : La société Studio 1, productrice du jeu intitulé «Pas d'quartier» a proposé à la Ville de réaliser deux émissions avec de jeunes Bisontins dans les prochaines semaines.

Ce jeu télévisé diffusé sur Canal J, chaîne thématique, sur le câble et Canal Satellite, s'adresse à des enfants âgés de 9 à 12 ans ; à travers le regard de ces jeunes Bisontins, il permettra de découvrir notre ville sous la forme d'une chasse au trésor ludique évoluant dans les différents quartiers de Besançon. Une soixantaine de jeunes Bisontins ont d'ores et déjà fait acte de candidature pour participer à un casting organisé par Studio 1.

Après avis favorable de la Commission de la Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention liant la Ville à la société productrice de «Pas d'quartier»,

- de transférer la somme de 25 KF du chapitre 92.422.6574.47041 au chapitre 92.422.6042.47041 pour permettre le règlement sur présentation de factures des prestations d'accueil et d'hébergement de l'équipe technique de Studio 1.

«**M. LE MAIRE** : La date de diffusion n'est pas encore fixée mais on vous la précisera en temps utile.

M. THIRIET : C'est toujours la même démarche».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2000.